

2. La famille Verne

Pierre Verne était originaire de Provins.

Comment la famille Verne s'est-elle établie dans le pays, car il est certain qu'elle avait une autre origine ? À la suite de quelles circonstances les recherches que nous avons faites ne nous ont rien appris ce sujet ? Pierre Verne en parlait assez peu, devant les enfants que nous étions ; et d'ailleurs cela nous aurait-il frappé de manière à se graver dans notre esprit ?

Dans le centre, aux pays du Rouergue et du Forez, il y avait aussi des Verne, et les descendants de ces familles y ont fait souche. Ils étaient parents de ceux de Provins, de la même origine ; certains d'entre eux étaient protestants. Leur nom s'écrivait parfois avec une orthographe différente : Vernes, Vernhes, Vergnes. Mais on sait combien dans les registres paroissiaux qui tenaient lieu autrefois d'état civil, les noms étaient fréquemment déformés : il n'est pas douteux qu'en remontant plus haut, on eût trouvé la même origine commune.

L'un d'eux, un Vernes, vint vers 1865 s'établir à Nantes comme banquier. Il se présenta à Pierre Verne, comme un cousin : des relations s'établirent entre les deux familles, qui furent très suivies et très cordiales. Il quitta Nantes avant 1870, pour aller s'établir à Paris ; je crois bien que les banquiers actuels à la tête de la haute banque protestante à Paris sont de sa famille, sinon des descendants directs. Après son départ, les relations s'espacèrent puis cessèrent complètement.

J'ai, d'autre part, toujours entendu dire par mon grand-père que les Verne étaient d'origine italienne. Comment étaient-ils venus en

France ? De quelle région ? Est-ce de le Savoie, après annexion ? Est-ce du comté de Nice ? Je l'ignore, mais on expliquait par cette origine italienne les armes très authentiquement conservées de la famille : « Un Verne (ou aulne) au naturel sur fond de sable, à la bande d'azur chargée de trois étoiles en ligne, cimier à gauche », armes parlantes, comme c'était l'usage en Savoie et dans les pays du nord de l'Italie. Un cachet très ancien bijou de famille, que possédait Pierre Verne, était gravé de ces armes.

NOM DU PROPRIÉTAIRE	RUES	NOMS DES PROPRIÉTAIRES des Maisons	INDICATIONS DES BOUTIQUES, résidences, ateliers, charges ou parties d'édifices qu'ils occupent et nombre de pièces occupées.	NOMS DES LOCATAIRES GENS DE MÉTIERS.	PROFESSIONS.	LIEUX de	NOMS.
	PLACES.						
222	Rue Clisson	2	Coiff.	1 pièce occupée par un barbier			
223	"	2	Barbier	2 pièces occupées par un barbier			
224	"	2	Barbier	1 pièce occupée par un barbier			
225	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
226	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
227	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
228	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
229	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
230	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
231	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
232	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
233	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
234	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
235	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
236	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
237	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
238	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
239	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
240	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
241	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
242	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
243	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
244	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
245	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
246	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
247	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
248	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
249	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			
250	"	2	"	1 pièce occupée par un barbier			

Extrait du recensement de 1826 : « Pierre Verne » se voit dans la dernière ligne

Quoiqu'il en soit, Gabriel Verne, mon arrière-grand-père, était établi depuis de nombreuses années à Provins, et y avait épousé Dame Masthie Adélaïde Prévost¹¹. Il y remplissait les fonctions de juge suppléant au tribunal civil. Les registres de l'état civil de cette ville portent que Pierre Verne y est né le 15 ventôse an VII (1798)¹².

11 Gabriel Verne (1765-1846), grand-père et parrain de Jules. — Masthie Adélaïde Prévost (1768-1861) ; elle figure, tout en bas, dans deux photographies de la famille étendue en 1861.

12 Plutôt le 5 mars 1799.

En 1825, Pierre Verne jeune docteur en droit, arrive à Nantes, s'y fixe¹³ et s'y fait inscrire au barreau comme avocat. Pourquoi à Nantes ? Qui l'avait amené à choisir cette résidence ?

Aucun renseignement, aucun souvenir précis ne me permet de le dire¹⁴. Des amis peut-être ! Je sais que la famille Verne, très fervente catholique, père, mère, et trois sœurs de Pierre Verne, était très liée avec Monseigneur Alloue, depuis évêque de Meaux, qui avait commencé par faire son droit avant d'entrer dans les ordres¹⁵. Des relations affectueuses et intimes avaient continué entre les deux familles, et, jusqu'à la mort de Monseigneur Alloue, elles furent très suivies entre lui et Pierre Verne. L'évêque avait-il de la famille à Nantes ou dans les environs ? Est-ce grâce à son influence que le jeune avocat vint s'y établir ? Nous ne saurions le préciser.

Il devint tout à fait nantais à partir de cette époque et ne quitta plus la ville. Il achetait peu après, en 1825, quai Jean-Bart, une étude d'avoué à Maître Paque-



Sophie Verne, mère de Jules

13 Si Jean Jules-Verne date en 1826 l'arrivée de Pierre, la fin de 1825 semble effectivement plus probable. — Dans le recensement on lit des indications surprenantes : « Rue-Clisson [sic]... au 3^e... le cabinet... Verne pierre [sic] Avocat-avoué... 28 [ans]... 6 ans [« de domicile à Nantes »]... 2 [individus] ».

14 La raison principale pourrait être la présence de longue date de l'oncle de Pierre, Alexandre Verne (1782-1836), officier d'intendance de Marine à Nantes, qui signe l'acte de naissance de Jules. — L'on ne connaît pas le lieu de résidence de Pierre Verne avant son mariage : peut-être chez Alexandre ou au quai Jean Bart ?

15 Allotte de la Fuÿe, elle aussi, évoque la formation juridique initiale de Monseigneur Alloue. Il s'agit d'Auguste Alloue (1797-1884), qui, comme Pierre Verne, est né à Provins et fait son droit à Paris (vers 1817) ; il est juge d'instruction à Provins en 1820, prêtre en 1825, évêque à partir de 1839 et auteur d'une bonne trentaine d'ouvrages ecclésiastiques.

teau, et en 1827 il épousait Demoiselle Sophie Allotte de la Fuÿe¹⁶, le 19 février.



2^e étage, 2 quai Jean Bart, résidence (v. 1829-v. 1840)

Le mariage fut béni en la paroisse de Sainte-Croix : on en trouve mention sur les registres de cette église et ceux de l'état civil de l'hôtel de ville de Nantes :

¹⁶ Ou, souvent, Jean-François Pâquetau, plus tard juge au tribunal civil de Nantes. — Sophie Allotte de la Fuÿe (1800-1887).

« Pierre Verne, fils de Gabriel Verne, juge à Provins, et de Dame Masthie Prévost, épouse Sophie, fille de Jean Augustin Allotte de la Fuÿe et de Dame Guillochet de la Perrière¹⁷, domiciliée chez ses père et mère, rue Olivier de Clisson 4, île Feydeau ».

Le mariage se fit très simplement ; le père et la mère de Pierre Verne venus de Provins y assistèrent : ses trois sœurs Alexandrine, Alphonsine, Amélie n'y vinrent pas¹⁸.

Les familles à cette époque n'étaient pas très fortunées et les jeunes époux, au début de leur mariage, habitèrent dans l'appartement des Allotte de la Fuÿe. C'est là qu'un an plus tard le 8 février 1828 naquit Jules Verne, aîné de la famille qui devait ensuite se compléter d'un autre fils, Paul, et de trois filles, Anna, Mathilde, Marie¹⁹.



3^e étage, 4 rue Olivier de Clisson, résidence (1828-v. 1829)

¹⁷ Respectivement 1768-1849 et 1774-1865 ; le prénom de Dame Guillochet de la Perrière est Sophie. Ces deux paragraphes sont quasi identiques chez Allotte de la Fuÿe.

¹⁸ La première fille de Gabriel s'appelle normalement Antoinette (1795-1870), sauf chez Allotte de la Fuÿe ; Alphonsine (1806-1882) ; Amélie (1808-1888), ces dernières destinées à rester célibataires. — Selon Allotte de la Fuÿe, la majeure partie de la famille de Pierre n'assiste pas à son mariage.

¹⁹ L'acte de naissance donne : « L'an mil huit cent vingt huit, le huit février à trois heures du soir, devant nous soussigné adjoint et officier de l'état civil, délégué de Monsieur le Maire de Nantes. Chevalier de la Légion d'Honneur, a comparu Monsieur Pierre Verne, avoué, âgé de vingt neuf ans, demeurant rue de Clisson quatrième canton, lequel nous a présenté un enfant, du sexe masculin, né ce jour à midi, de lui déclarant et de dame Sophie Henriette Allotte son épouse âgée de vingt sept ans, et auquel enfant il donne les prénoms de Jules Gabriel — les

La maison de l'île Feydeau existe encore et on y retrouve l'appartement occupé par le jeune ménage, tel qu'il était. La ville de Nantes, lors du centenaire de la naissance de Jules Verne en 1928, a voulu conserver le souvenir d'un de ses enfants les plus chers, et qui lui font le plus honneur. Une plaque commémorative rappelle que l'auteur a vu le jour dans cet immeuble. Souhaitons que les transformations souvent nécessaires que subissent les villes avec le temps n'entraînent pas sa disparition. Il est bon de conserver pour les générations futures des témoins qui rappellent ainsi à leur mémoire ceux qui les ont précédés et ont apporté à la ville un certain lustre.

Il paraît intéressant de donner quelques précisions sur les familles et les conjoints et sur eux-mêmes :

Pierre Verne avait trois sœurs, deux plus jeunes que lui, Alexandrine l'aînée, mariée déjà à Garcet, Alphonsine et Amélie. Ces deux dernières restèrent filles et se consacrèrent entièrement à leur mère, près de laquelle elles vivaient à Provins. Charmantes vieilles

dites déclaration et présentation faites en présence de Messieurs François Jacques Jean Marie Tronson, juge d'instruction au Tribunal Civil de Nantes, âgé de quarante ans, demeurant rue de Bel Air, et Alexandre Verne propriétaire, âgé de quarante cinq ans, demeurant place Royale... ». — 1829-1897. — Respectivement 1837-1919, 1839-1920 et 1842-1913.



Pierre Verne devant son bureau

filles, bonnes et affectueuses, que nous avons bien connues, car nous allions parfois à Provins ; et souvent plus tard, après la mort de leur mère elles venaient passer de longs séjours à Chantenay chez leur belle-sœur. Je les vois encore avec leurs bonnets à ruches ornés de rubans violets et leurs papillotes encadrant de fins visages à peine ridés, qui respiraient la bonté, un peu malicieuse parfois. La tante Alphonsine menait le ménage des deux vieilles filles : elle était assez autoritaire. La tante Amélie était plus effacée et se laissait volontiers mener avec toute confiance dans sa sœur. Mais jamais une ombre ne venait troubler leur très vive et sincère affection, leur bonne entente.

Que dirai-je de Pierre Verne, mon grand-père ?

Du plus loin qu'il m'en souviennne, il était très grand, mince ; figure rasée, à l'exception de petits favoris qui descendaient devant l'oreille. Il était très beau garçon, d'apparence peut-être un peu sévère. Mais une grande distinction se révélait dans toutes ses manières d'une parfaite correction toujours dans ses paroles d'un langage très choisi, celui d'un lettré très érudit. Il était intimidant, je veux bien le croire, car des personnes étrangères à la famille l'ont jugé souvent ainsi, et n'ont vu en lui qu'un personnage extrêmement rigide. Mais n'était-ce pas un fond de timidité qui lui donnait cette apparence ? On sait que souvent les timides masquent ce léger défaut sous une brusquerie, une raideur voulues.

Combien pourtant il était différent de ce qu'il semblait, et quelle sensibilité et quelle affection on trouvait en lui ! Quelle bonté,



Les « Roses de Provins », Alexandrine, Alphonsine et Amélie Verne

quand on le connaissait²⁰ ! Mais peut-être réservait-il tout cela aux siens, à sa famille ! Si je ne parle pas des Garcet, c'est que déjà le mariage de la tante Alexandrine l'avait éloignée de sa famille. Elle était fixée à Paris. Un fils²¹ était né de cette union, qui, lui, resta constamment en relation avec la famille de sa mère. C'était le cousin préféré de Jules Verne, et lorsqu'il devint répétiteur à l'école Polytechnique, mathématicien distingué, il le revit fréquemment dans le cercle d'amis que Garcet fréquentait aussi. On peut même dire qu'il fut au point de vue scientifique un de ses collaborateurs²² : et puis, passion et curiosité de la science commune à tous les Verne les réunissaient encore.

Une grand-tante Charruel²³, sœur du grand-père Gabriel Verne, existait à cette époque. Elle avait sur la Seine, entre Melun et Fontainebleau, une superbe propriété, Chartrettes, qu'elle habitait presque constamment²⁴. Dirai-je que pour des questions sans grande importance, comme cela arrive presque toujours, des dis-

20 Dans une lettre du 6 janvier 1929, Ducrest de Villeneuve envoie à Jean Jules-Verne une description similaire, comme suit : « ... notre grand-père Pierre Verne, j'en ai un souvenir précis, puisque j'ai été élevé toute ma jeunesse près de lui. Quel homme charmant et bon sous une apparence sévère peut-être. Mais quel cœur rempli d'affection ; et aussi quelle intelligence à laquelle rien ne restait étranger ! Car s'il était un juriste écouté, ainsi qu'un lettré très érudit, poète fin et spirituel, il aimait les sciences, les découvertes qu'on y faisait, s'y intéressait et aimait en parler... ».

21 Henri Garcet (1815-1871), cousin germain de Verne, qui habitera le 6 place Saint-Sulpice, 5^e.

22 Information importante pour la genèse de *De la terre à la lune* et *Autour de la lune* en particulier.

23 Rosalie Charruel (1778-1860).

24 (Ducrest de Villeneuve écrit « Chartrelles ».) Chartrettes est une commune de Seine-et-Marne ; il s'agirait du Château du Pré. — En avril 1848, Verne séjourne chez sa grand-tante au 2 rue Thérèse, près de la Bibliothèque nationale, mais y est malheureux (21 sept. 53 (les lettres de la famille Verne sont citées, principalement suivant le volume de Dumas, sous forme abrégée), in *Dix lettres inédites* (Nantes : Société des amis de la Bibliothèque municipale de Nantes, 1982 ; lettre citée également par Allotte de la Fuÿe).

sentiments s'étaient élevés entre elle et les Garcet ? Caractères non très amènes de part et autre. Cela amena quelques refroidissements dans les relations intimes à Provins. Mais on en plaisantait volontiers, Jules Verne tout le premier, car il n'était pas dans son caractère de comprendre qu'on pût, en famille, pour quelque motif que ce soit, se brouiller et cesser de se voir. D'ailleurs Garcet et Charruel étaient à Paris ou aux environs et leur brouille ne pouvait guère avoir de répercussion sérieuse à Provins.



L'oncle François Tronson

Sophie Allotte de la Fuÿe était une petite femme, mince, blonde, charmante d'expression, de tournure très distinguée. Les deux époux formaient un couple attachant, qu'on aimait à voir, et dont l'esprit et la bonté attiraient la plus vive sympathie. Troisième fille de Jean Augustin Allotte de la Fuÿe et de Dame Guillochet de la Perrière, elle avait deux sœurs et un frère : Lise, mariée à Monsieur Tronson, juge au tribunal de Nantes, Caroline qui avait épousé Monsieur de la Celle de Châteaubourg, et enfin Augustin Allotte de la Fuÿe, plus jeune que ses sœurs, qui se maria quelques années après à Louise de Bonnemort²⁵.

25 Ou Louise Tronson (1795-1880). — François Tronson (1787-1855), beau-frère de Sophie Verne, voisin et ami proche de la famille à Nantes, qui signe l'acte de naissance de Jules. En tant qu'administrateur de la fondation catholique à qui le 2 quai Jean Bart appartient, François Tronson en a peut-être arrangé la location ; par ailleurs, il est possible que Pierre et Sophie se soient rencontrés par ses bons offices. Le beau-frère de Sophie, fils d'un capitaine triangulaire, est légitimiste (partisan de Charles X), qui renonce à sa magistrature pour protester contre la révolution de 1830. De 1819 au milieu des années 1820, la famille Tronson vit au 14 rue Kervégan, à quelques mètres du lieu de naissance de Jules. — Caroline de Châteaubourg (1799-1869), destinataire de la première lettre connue de Jules (30 mars 36). — François de Châteaubourg (1789-1879), peintre, fils de l'artiste célèbre Charles-Joseph de la Celle de Châteaubourg (1758-1837), qui habite la place

Sophie Allotte de la Fuÿe était née à Morlaix et elle aimait à répéter qu'elle était Bretonne et bien Bretonne. La famille de sa mère était de Normandie. Quant aux Allotte on les prétendait d'origine poitevine : c'était du moins une légende souvent répétée par un oncle de Sophie, l'oncle Prudent, frère de son père, mais sans en donner d'autres preuves²⁶.

Sophie Allotte avait une très vive imagination, jointe à une instruction très complète. Personne ne pouvait mieux qu'elle réussir l'éducation du jeune garçon éveillé, turbulent qu'était son fils aîné toujours prêt à des inventions de jeux inédites. Son père Pierre Verne, absorbé par les devoirs de sa charge d'avoué, charge qu'il remontait complètement pour le plus grand avantage d'une famille qui s'accroissait, ne pouvait s'en occuper comme il l'aurait voulu. Mais les deux époux s'entendaient si complètement sur le sujet de l'éducation, que la mère savait diriger dans les vues du père le jeune indiscipliné qu'était son aîné ; et Pierre Verne, tous les jours, dès qu'il le pouvait, laissait de côté le droit et les affaires litigieuses, pour être auprès de ses enfants, même tout jeunes, le père de famille soucieux de leur éducation et de leur instruction. Causeur charmant et conteur intéressant, très érudit, ayant beaucoup lu et beaucoup retenu, il savait captiver l'attention en mêlant aux choses sérieuses et instructives, des anecdotes qui les fixaient dans la mémoire. Ses connaissances extrêmement variées et étendues, sa curiosité des inventions nouvelles, des questions scientifiques, lui permettaient de varier ses conversations instructives : on ne pouvait ne pas s'y intéresser. Si j'ajoute à cela que tout était dit dans un langage très correct quoique très simple, que les causeries les plus sérieuses étaient souvent agrémentées de souvenirs gais et même comiques, je crois que j'aurai déjà montré Pierre Verne à ses descendants, ses arrière-petits-enfants.

Graslin. — *Augustin Allotte de la Fuÿe* (1805-1876) : Ducrest de Villeneuve ne lui accole pas le titre de « Monsieur ». — *Louise de Bonnemort* (1817-1898).

26 Prudent (1766-1860), ancien capitaine et armateur, impliqué dans la traite.

Tout ceci m'a souvent été dit par ma mère²⁷ ; elle aimait à les raconter, et ses conversations avec ses frères et sœurs nous rappelaient ces périodes de leur jeunesse. Mais de plus, tel avait été Pierre Verne avec ses enfants, tel il était avec ses petits-enfants, et moi, l'aîné de tous, je l'ai connu tel que je l'ai décrit.

Jurisconsulte à l'âme de poète classique, a-t-on dit²⁸ : mais aussi d'une régularité poussant l'amour de l'exactitude à l'état de principe implacable, d'une rigidité presque monacale ! N'ai-je pas même entendu dire qu'elle touchait au jansénisme !

Lui, rigide et sévère ! j'ai le droit d'en parler, car j'ai été élevé par lui-même en quelque sorte, et il m'a été donné de le bien connaître.

Rigide dans sa foi catholique : il l'était, mais avec quelle bonté bienveillante vis-à-vis de ceux qui ne partageaient pas ses convictions ; il s'efforçait de les y amener par son exemple. Rigide dans son intérieur ! il était homme d'ordre et d'exactitude mais sans sévérité, et ceci je puis le dire en connaissance de cause, car le paresseux qu'était son petit-fils aîné, savait bien toute sa bonté et son indulgence, et, je dois l'avouer, en abusait : non, il n'était pas sévère, pas assez du moins pour moi, et lorsque notre père, de retour de ses voyages, venait près de nous et s'occupait de ses enfants, combien de fois n'ai-je pas vu mon grand-père intervenir pour atténuer des sévérités très justifiées ?

Voilà donc la famille de Jules Verne, le milieu intime où il a été élevé. Il convient toutefois de rappeler que les deux sœurs aînées de Sophie Allotte de la Fuÿe, Madame Tronson et Madame de Châteaubourg, étaient fixées à Nantes depuis leur mariage, et que ces trois branches de la famille Allotte étaient restées extrêmement liées. Les rapports de famille étaient constants, journaliers et on peut dire que le milieu familial où vécut Jules Verne était l'ensemble de ces ménages et de leurs descendants.

27 Anna Verne (1837-1919).

28 Citation directe d'Allotte de la Fuÿe (p. 24).

Ceux-ci étaient du reste devenus assez nombreux, sauf du côté Châteaubourg où il n'y eut pas d'enfants, pour que, à part quelques amis intimes dont je parlerai plus loin, les réunions se bornassent à la famille. C'est peut-être une des causes qui ont conservé dans tout le milieu un caractère d'intimité simple et de pleine confiance ; les sentiments de profonde affection n'y pouvaient que gagner.

Lise Tronson, l'aînée des demoiselles Allotte de la Perrière²⁹, était l'épouse d'un juge au tribunal de Nantes. Ponctuel et méthodique s'il en fut, notre grand-oncle tenait au jour le jour une sorte de livre de raison de tout ce qui se passait dans la famille : on y trouverait encore des renseignements de détail fort intéressants pour fixer l'état d'esprit si intime et si cordial qui y régnait.

Deux fils nés de cette union eurent une assez triste fin ; ils se noyèrent pendant une inondation de la Loire l'un voulant sauver l'autre. Et puis survinrent d'autres naissances, Caroline devenue plus tard Madame Dezaunay, Marie devenue Madame Musseau, Hilaire qui épousa Mademoiselle Becquer³⁰.

Quant au frère de Sophie Verne, Augustin Allotte de la Fuÿe, il commença par quitter Nantes. Il était entré dans les Contributions ; après son mariage il occupa plusieurs postes et je l'ai connu plus particulièrement à Niort où nous allions parfois, ma mère et moi, passer quelques jours. Il avait été à Morlaix auparavant ; mais il voulait se rapprocher du berceau des siens et de la ville où il avait passé sa jeunesse et son dernier poste fut Nantes. Tous ses déplacements l'en avaient éloigné et il resta un peu étranger à la famille, jusqu'au moment où ayant pris sa retraite il s'y fixa définitivement et acheta à Chantenay « La Boucardière »³¹.

29 « De la Perrière » n'est pas à comprendre comme nom officiel, mais se réfère au nom de jeune fille de leur mère ; plus loin, Ducrest de Villeneuve écrit plutôt « Allotte de la Fuÿe la Perrière ».

30 *Caroline* (1826-1902) se marie le 27 avril 1847 avec le négociant Émile Dezaunay (1807-1857). — *Marie* Tronson se marie avec un avoué, Charles Musseau (1824-1888). — *Hilaire* (né en 1832). — Plus souvent *Becker*, Mathilde.

31 Selon Allotte de la Fuÿe, la sœur Marie envoie une lettre, un peu avant la mort



La maison de l'oncle Prudent à La Guerche

Il ne restait donc du côté des Allotte que le grand-père et la grand-mère Allotte de la Fuÿe, le bel Allotte³², qui n'était guère de la famille, et enfin l'oncle Prudent, vieux garçon. Ce dernier restait confiné dans sa propriété de La Guerche près du Pellerin³³, qu'il faisait valoir avec ses fermiers, et qu'il ne quittait que dans les rares occasions. Le baptême de l'aîné des descendants de Pierre et de Sophie Verne, qui inaugurait le commencement de cette génération nouvelle et qui devait être l'honneur et la gloire de la famille, Jules Verne, fut une de celles-là.

Excellent homme, fort original, il avait beaucoup voyagé dans sa jeunesse. Il était de la lignée des Nantais qui commerçaient avec les

de Jules Verne, à son mari à la Boucardière.

32 Ou Alexandre (1762-1846), dandy, frère de Prudent, ou son fils Eugène (né en 1801).

33 Située dans le hameau de Brains.

Antilles, de tous ces navigateurs qui ont créé le domaine colonial de la France et qui ont été si peu aidés par les gouvernements qui s'y sont succédés³⁴. Mais c'étaient des énergies, des volontés, et ils ont réussi à maintenir là-bas l'influence de notre pays : on ne saurait trop leur en être reconnaissant.

Quel commerce faisaient-ils ? Un peu de tout, je crois, et peut-être pas seulement celui des denrées coloniales, des épices comme on disait en ce temps-là. D'ailleurs en raison de la rivalité séculaire avec les Anglais, beaucoup avaient des lettres de course, et il ne faut que les en louer. Peut-on leur en vouloir si dans cette vie aventureuse, il a pu y avoir quelques anicroches, quelques commerces comme le bois d'ébène, un peu répréhensibles³⁵ ? N'ont-ils pas du reste, avec les idées égalitaires de cette époque, contribué à l'émancipation des esclaves de race noire ?

L'oncle Prudent était probablement de ceux-là, je ne sais de lui de façon certaine qu'une chose, c'est qu'il avait une aisance, qui représentait à cette époque une fortune considérable. Il ne s'en cachait pas du reste, lorsque jugeant à propos de prendre un repos mérité il acheta cette propriété de La Guerche et s'y retira, renonçant complètement à ses voyages et devenant cultivateur. Mais aussi l'esprit de famille avait certes pesé sur sa décision ; car il entendait bien réunir autour de lui tous les descendants des Allotte à qui devaient revenir, après lui, ses biens, et c'est ainsi que La Guerche voyait arriver des bandes de neveux Verne, Tronson, Allotte, grands et petits, pour y passer de joyeuses saisons de jeux et d'intimité. Cela dura longtemps, car l'oncle Prudent disparut un des derniers. Si je ne l'ai pas connu ou du moins si je ne me le rappelle pas, il est tout de

34 Tout en proférant une allusion dépréciative à l'abolition de l'esclavage, Ducrest de Villeneuve n'indique pas pour le moment la nature du commerce, qui formait la première partie du notoire commerce triangulaire : la traite d'esclaves d'Afrique aux Antilles.

35 Aveu, par ailleurs exclusif, de la profession, négrière, de l'oncle Allotte de la Fuÿe, qualifiée comme seulement légèrement à condamner.

même constant que sa mort arriva bien après ma naissance, avant même la mort de sa belle-sœur, mon arrière-grand-mère Allotte de la Fuÿe³⁶. Si je n'en ai pas parlé, je l'ai pourtant connue. J'avais, je crois, 5 ans lorsque nous la perdîmes et lorsque je me promenais avec mon grand-père, il ne manquait pas de m'amener chez elle, rue du Calvaire dans la maison Tagu actuelle.

36 Prudent meurt en 1860, lorsque Ducrest de Villeneuve a environ deux ans ; l'arrière-grand-mère de Ducrest de Villeneuve est Sophie, née Guillochet de la Perrière, l'épouse d'Augustin Allotte de la Fuÿe.